

Délibération 23-02-01 – Extrait du registre des délibérations
Du conseil municipal du 20 février 2023

La secrétaire de séance Francine DHAUSSY
Délibération n°23-02-01

Objet : Don relatif au séisme en Turquie

Nombre de membres :

- En exercice : 23
- Présents : 21
- Votants : 22

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 20 février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Sentinelle, légalement convoqué par le Maire le mardi 14 février 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes ;

Sous la présidence de : **Éric BLONDIAUX, Maire**

Etaient présents :

BLONDIAUX Éric, PETIT Francky, MEDJAHED Farid, MATER Firdaouce, CAMPHIN Nathalie, GABET Jérémy, DHAUSSY Francine, DUPONT Brigitte, MATER Rudy, DUVIVIER Laurent, CAREMIAUX Sylvie, HEBERT Christelle, COZETTE Bruno, COSSART Morgan, HOUBE Loïc, DOLEZ Hélène, ROSSANO Sébastien, ROCQ Gilles, PENAUD Patrick, FLAMEY Martine, WATTIER Christiane

Etaient représenté :

BLAMPAIN Evan procuration à M. Le Maire Éric BLONDIAUX

Etaient absente :

LEVREZ Jacqueline

EXPOSE : Depuis quelques semaines, le bilan humain ne cesse de s'alourdir en Turquie et en Syrie suite au terrible séisme du 6 février 2023.

Au-delà du bilan humain et des milliers de victimes ensevelies sous les décombres, les conséquences de l'après-séisme sont très vives : les réseaux d'eau et d'électricité sont détruits et, selon l'ONU, 23 millions de personnes sont exposées à des risques majeurs, manque de nourriture, d'eau, de vêtements, couvertures, médicaments, produits d'hygiène, à cela s'ajoute le froid ou la maladie, le choléra ayant déjà refait son apparition dans les zones sinistrées.

Face à cette situation, l'aide internationale s'est organisée et des grands organismes comme la Banque mondiale ont annoncé des aides conséquentes. De nombreux pays, dont la France, ont envoyé des hommes et du matériel pour aider, dans un premier temps, à la course contre la montre consistant à tenter de retrouver des survivants sous les décombres. Notre pays a par ailleurs débloqué une aide d'urgence de 12 millions d'euros.

Mais au-delà de ces premiers secours, la population manque de tout, et en particulier, dans les zones les plus reculées. Il y a donc une extrême urgence à aider ces populations ;

Vu la volonté de soutenir la Turquie et la Syrie suite au séisme survenu le 6 février 2023

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu l'appel à la solidarité internationale et au regard du terrible bilan humain en Turquie et en Syrie faisant état de 35 000 morts estimés au 13 février dernier
- Vu l'appel des associations humanitaires et de l'Association des Maires de France qui a exprimé toute sa solidarité envers les populations touchées et en complément de l'aide internationale qui relève de l'Etat, appelle les communes et intercommunalités à apporter leurs contributions à participer à l'élan national de solidarité.
- Vu que l'AMF et Régions de France relayent l'ouverture du fonds de concours Faceco « Turquie-Syrie », piloté par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères créé en 2013 après le tremblement de terre en Haïti qui avait fait quelque 200 000 victimes
- Sur proposition de Mr Le Maire, après en avoir débattu à l'unanimité, le conseil municipal, DECIDE :

D'attribuer une subvention exceptionnelle de : 1000 euros par l'intermédiaire du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS)

Le montant de cette aide sera imputé en section de fonctionnement, chapitre 65, compte 6574.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un

recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Télétransmission en sous-préfecture le : 02/03/2023

Publication sur le site communal le :

Signatures :

Le(la) secrétaire de séance,

Le Maire,

